CLUBS EMPLOYEURS

1000€ POUR CHAQUE ALTERNANT EN BPJEPS RUGBY AU SEIN DE NOTRE IREF

À LA RENTRÉE 2026

Une aide directe de la Ligue Occitanie Rugby

Afin d'accompagner la professionnalisation de vos encadrements sportifs, la Ligue Occitanie Rugby vous propose une aide exceptionnelle de 1000€* dans le cadre d'un recrutement d'un stagiaire BPJEPS Educateur Sportif Rugby** au sein de notre IREF en 2026-2027 pour compenser la baisse des aides de l'Etat sur les contrats en apprentissage.

*Deux versements de 500€ (nov 2026 et mai 2027, si le stagiaire est encore en formation)
** BPJEPS Rugby : Sites de Toulouse, Narbonne et Albi

Une aide de **1500€** est également prévue pour les candidats en apprentissage ou en contrat de professionnalisation pour le nouveau DEJEPS Rugby à Narbonne (750€ sur la saison 26/27, 750€ sur la saison 27/28)



